



DELUBAC OBLIGATIONS

Part P

Reporting au 28 mars 2024

SFDR⁽¹⁾ Article 8

■ **ACTIF NET DU FONDS : 37,39M€**

■ **VALEUR LIQUIDATIVE : 158,15€**

■ COMMENTAIRE DE GESTION

Un atterrissage en douceur de l'économie (soft landing) ou un non-atterrissage (no landing) sont désormais les scénarios privilégiés des marchés financiers. En effet, la croissance américaine continue d'être particulièrement bien orientée et même si le taux de chômage s'est dernièrement inscrit en légère hausse, il demeure extrêmement faible (3,9%). Des signes d'amélioration sont également visibles de l'autre côté de l'Atlantique avec plusieurs indicateurs avancés de la Zone Euro (IFO, PMI, Confiance du consommateur) en progression. Même la Chine montre des signes d'amélioration : les PMI manufacturiers et de service s'inscrivent tous deux au-dessus de 50, une première depuis douze mois.

Ce contexte favorable s'accompagne d'une inflation qui décélère mais reste encore loin des objectifs des Banques Centrales. Les Institutions ont donc conservé leur biais restrictif lors de leur rendez-vous de mars en optant pour le statu quo monétaire pour la plupart d'entre elles (Fed, BCE, BoE) ou en procédant à un tour de vis dans le cas de la BoJ.

Cet environnement profite logiquement aux actifs financiers. Les marchés obligataires affichent des performances positives grâce à leur portage favorable, en dépit de taux restés stables sur le mois. Les matières premières progressent fortement, tirées principalement par l'or (+9% en mars) qui profite d'une forte demande des Banques Centrales, mais aussi par le pétrole qui bénéficie de nouveaux quotas de l'OPEP et d'une baisse des stocks. Les marchés actions ne sont pas en reste (+4.2% pour l'EuroStoxx50 et +3.1% pour le SP 500 sur le mois) et franchissent de nouveaux points hauts.

Le fonds continue sa progression en mars, il profite en particulier de son exposition aux marchés du crédit qui connaissent un resserrement des primes de risque sur les segments Investment Grade et High Yield. Les principaux contributeurs à la performance sont donc des titres à fort bêta : Prosus 2029 et Hammerson 2027. Les obligations indexées sur l'inflation (Spain i 2030 et Spain i 2033) et celles indexées sur des taux longs (CNP Perp et les deux Axa Perp) complètent la liste des supports ayant le plus participé à la hausse du fonds sur le mois.

■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 2 ANS



* Indice de référence :

- Du 03/11/2000 au 06/09/2013 : JP Morgan Global Traded (coupons réinvestis, exprimé en euros)
- Du 06/09/2013 au 18/09/2017 : Markit iBoxx Euro Liquid Corporates
- Du 18/09/2017 au 31/12/2021 : Eonia capitalisé + 1%
- Depuis le 01/01/2022 : Ester capitalisé + 1,085%

■ HISTORIQUE DES PERFORMANCES

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,43%	0,93%	2,72%	4,40%	-2,23%	0,25%	8,53%
Indice	0,39%	1,25%	2,51%	4,79%	7,21%	8,40%	20,04%
Ecart	0,04%	-0,31%	0,21%	-0,40%	-9,44%	-8,15%	-11,51%

Perf. calendaires	2024 (YTD)	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	0,93%	4,26%	-7,63%	1,06%	-1,23%	5,87%	-5,23%
Indice	1,25%	4,37%	1,07%	0,51%	0,53%	0,60%	0,63%
Ecart	-0,31%	-0,11%	-8,69%	0,55%	-1,77%	5,27%	-5,86%

Perf. annualisées	3 ans			5 ans			10 ans			
Fonds	-	-	-	-	-0,75%	0,05%	0,82%	-	-	-
Indice	-	-	-	-	2,35%	1,63%	1,84%	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-3,10%	-1,58%	-1,02%	-	-	-

■ L'ÉQUIPE DE GESTION



Olivier BERTHIER
Directeur des gestions
quantitatives et global macro



Aurélien BUFFAULT
Directeur
des gestions obligataires

■ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du fonds Delubac Obligations repose en amont sur une sélection extra-financière de valeurs éligibles dans une démarche de « best-in universe ». L'analyse financière a pour stratégie de rechercher, suivant les anticipations du gérant, des opportunités d'investissement sur les marchés de dettes gouvernementales et de crédit court et moyen terme.

■ SRI⁽²⁾

+ faible		Risque			+ élevé	
1	2	3	4	5	6	7
+ faible		Rendement potentiel			+ élevé	

■ HORIZON DE PLACEMENT en année

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Codes ISIN : FR0007050901

Tracker Bloomberg : DAMAOBI FP Equity

Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Classification AMF : Obligations et autres titres

de créance libellés en euro

Date de création du fonds : 30/11/2000

Date de création de la part : 30/11/2000

Date de changement de stratégie : 18/09/2017

Indice de référence : Ester capitalisé + 1,085%

Affectation des résultats : Capitalisation

Devise de référence : Euro

Pays de référence :

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Valorisation : Quotidienne

Centralisation : 12h00

Souscription initiale : 1 part

Souscription ultérieure : 1 centième de part

Frais d'entrée : 2,50%

Frais de sortie : Néant

Commission de mouvement : Néant

Frais de gestion fixes : 1% TTC max

Commission de surperformance : Si la perf. du Fonds est positive : 15 %TTC max. de la différence, si elle est positive, entre la perf. du Fonds et celle de l'indice de référence Ester capitalisé + 1,085%

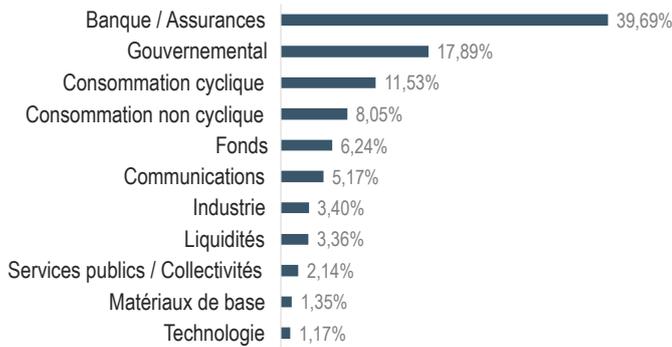


■ INDICATEURS DE RISQUE

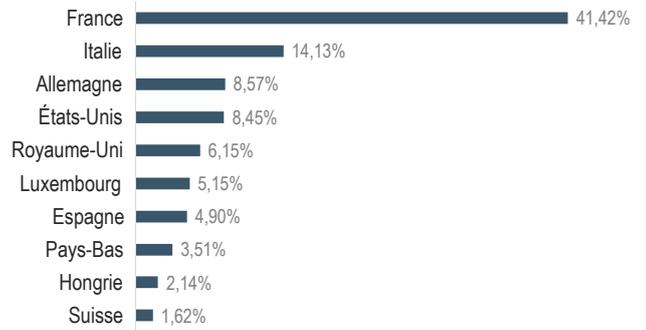
	Volatilité du fonds	Volatilité de l'indice	Ratio de Sharpe	Ratio d'information	Alpha	Beta	R2	Corrélation	Tracking Error
1 an	1,07%	0,07%	4,08	-0,39	-4,29%	1,84	0,01	0,117	1,06%
3 ans	2,11%	0,26%	-0,38	-1,49	-5,39%	2,05	0,07	0,256	2,06%
5 ans	2,89%	0,24%	0,02	-0,53	-1,85%	1,21	0,01	0,099	2,88%

■ PORTEFEUILLE

Répartition sectorielle



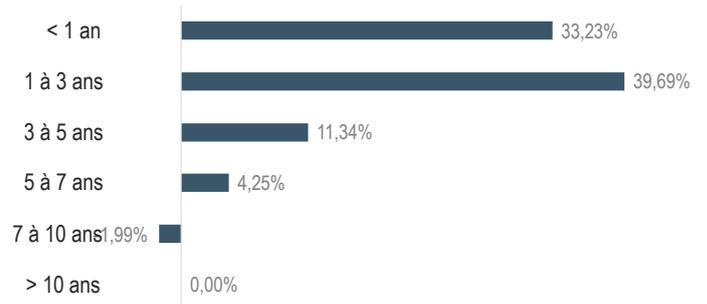
Répartition géographique



10 principales lignes



Répartition nette par maturité



COMPOSITION

Nombre de titres obligataires détenus	70
Poids des lignes Investment Grade	94,23%
Poids des lignes High Yield	5,77%

PROFIL D'INVESTISSEMENT

Obligations Corporate	32,81%
Obligations d'Etat	23,86%
Obligations financières	39,69%
Liquidités / Monétaire	3,63%

DONNÉES ACTUARIELLES

Sensibilité du fonds (hors ETF)	1,54
Maturité moyenne pondérée	1,84
Yield to worst	3,51%
Notation globale du portefeuille	A-

RÉPARTITION PAR NOTATION

AAA	12,66%
AA+ à AA-	6,80%
A+ à A-	10,88%
BBB+ à BBB-	63,89%
BB+ à BB-	5,77%
B+ à B-	0,00%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats	Ventes
EURO-BUND FUTURE Mar24	EURO-BUND FUTURE Jun24
EURO-BOBL FUTURE Mar24	EURO-BOBL FUTURE Jun24
MEDIOBANCA DI CRED FIN	LA MONDIALE
-	Rdt MEDIOBANCA INTL LUX SA
-	EUR/USD R 4/03/2024



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE SUR LE MOIS

<i>5 + forts contributeurs à la hausse</i>	<i>Performance</i>	<i>Contribution</i>
HMSOLN 1 ¼ 06/03/27	2,71%	0,03%
PRXNA 1.288 07/13/29	2,82%	0,03%
SPGBEI 0.7 11/30/33	1,44%	0,02%
CNPFP Float PERP	1,87%	0,02%
AXASA Float PERP	1,91%	0,02%
<i>5 + forts contributeurs à la baisse</i>	<i>Performance</i>	<i>Contribution</i>
SWISS FRANC	-2,09%	-0,04%
EURO-BUND FUTURE Jun24	0,76%	-0,03%
EURO-BOBL FUTURE Jun24	0,39%	-0,01%
X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C	-0,31%	-0,01%
MACIFS 3.916 PERP	-0,23%	0,00%

INFORMATIONS ESG

Note du portefeuille : 14,66 / 100
Taux de couverture : 96%

-0,09 sur 1 mois

ESG Risk Exposure portfolio : 38,8 (medium)
ESG Risk Management portfolio : 59,5 (strong)

Meilleures notes de l'OPC

Valeurs	Pays	Score
Autostrade per l'Italia	Italie	4,7
Unibail-Rodamco-Westfield	France	5,8
NEPI Rockcastle	Pays-Bas	7,8
Mercialys	France	8,8
CTP NV	Pays-Bas	9,5

Méthodologie

La notation moyenne du portefeuille correspond à une moyenne pondérée par les encours des metteurs analysés. La notation se lit de la manière suivante : plus la note est faible, meilleur est son score ESG. Le fonds s'engage à n'intégrer que des émetteurs dont le score ESG est inférieur à 40 et donc le niveau de controverse ne dépasse pas 3.

Notations des émetteurs

Le reporting ESG produit pour l'analyse du portefeuille ainsi que le suivi de controverses reposent sur des données provenant de l'agence de notation Sustainalytics. L'agence note à la fois les émetteurs privés (entreprises et organisations) et les émetteurs souverains.

Intensité carbone

Intensité GES des entreprises du portefeuille (scope 1 + 2 + 3) : 1 631,44 tCO2eq/MEUR (taux de couverture : 49,25%)

Méthodologie

L'intensité des GES est une mesure relative des émissions de gaz à effet de serre (GES). C'est la quantité de GES produite par unité du chiffre d'affaires généré par l'entreprise, mesuré en tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires généré. L'intensité carbone est ensuite pondérée au poids dans le portefeuille.



■ DISCLAIMER

Sources : Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics en date du 28 mars 2024

⁽¹⁾ SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

⁽²⁾ SRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

⁽³⁾ Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1^{er} janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les **fonds classés Article 8** sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les **fonds classés Article 6** sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsible for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management - 10 rue Roquépine - 75008 Paris - www.delubac-am.fr - contact@delubac-am.fr - 01.44.95.39.99

Delubac Asset Management - SAS au capital de 1 667 681,02€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009

